



FRELON ASIATIQUE

Frelon à pattes jaunes : un bilan encourageant pour 2026

Le frelon à pattes jaunes, aussi appelé frelon asiatique (*Vespa velutina*), est une espèce invasive désormais bien présente sur notre territoire. Son développement représente un enjeu pour la biodiversité, les pollinisateurs, l'apiculture et la sécurité des habitants.

UNE MOBILISATION ENGAGÉE DÈS 2025

Depuis 2025, à la suite de destruction de plusieurs nids, la Commune a engagé un travail avec Asapistra, qui représente les apiculteurs du territoire, afin de définir un plan de gestion adapté à la lutte contre le frelon à pattes jaunes. Cette mobilisation s'inscrit également dans le cadre du décret publié par le Gouvernement en décembre 2025, précisant les modalités des plans de lutte contre le frelon à pattes jaunes.

UN PLAN D'ACTION RENFORCÉ EN 2026

Dès janvier, la Commune et **Asapistra** ont préparé un plan d'action associant les services municipaux, les apiculteurs et les pompiers. Un comité de pilotage (COPIL) a été créé pour définir les actions et suivre leur mise en œuvre. Une première conférence d'information a également été organisée le 22 janvier au Centre Culturel, puis une seconde lors du Festi'forum le 29 août, complétées par des informations diffusées dans les différents supports municipaux.

Au printemps, **27 pièges** ont été répartis sur le territoire afin de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne créent de nouvelles colonies. Neuf apiculteurs, trois habitants bénévoles et les agents des espaces verts ont participé au piégeage, après des réunions et une formation. Grâce à un QR code présent sur chaque piège, les captures ont pu être enregistrées et suivies en temps réel.

PLUS DE 350 REINES CAPTURÉES : UN RÉSULTAT TRÈS ENCOURAGEANT

Entre mi-mars et fin mai, **plus de 350 reines ont été capturées**. Ce résultat peut être considéré comme un véritable succès : en limitant le nombre de reines fondatrices, le dispositif a fortement contribué à limiter l'installation de nouveaux nids sur le territoire.

La vigilance s'est poursuivie durant l'été et l'automne. Plusieurs nids primaires ont été signalés et détruits, tandis qu'un nid secondaire a été découvert et détruit fin août dans la zone d'activité de l'ES. Des pièges peuvent également être installés



ponctuellement lorsque la présence de frelons est importante, notamment à proximité des arbres fruitiers, comme c'est le cas à la bibliothèque.

Les apiculteurs ont par ailleurs renforcé la protection de leurs ruchers : pièges et dispositifs de protection des ruches ont été mis en place afin de limiter les attaques.

À L'AUTOMNE, OUVRONS L'ŒIL !

Avec la chute des feuilles, les nids secondaires, généralement installés en hauteur dans les arbres, deviennent plus facilement visibles. **Toute découverte sur le domaine public doit être signalée à la mairie**, afin qu'elle puisse être prise en charge par un professionnel. Pour les nids situés dans des propriétés privées, la Commune prend en charge la destruction des nids situés dans les espaces publics et participe à hauteur de **50%, dans la limite de 100€ par nid**, pour les interventions réalisées sur le domaine privé.

La lutte contre le frelon asiatique repose sur une mobilisation collective. Grâce à l'implication des habitants, des apiculteurs, des services municipaux et des partenaires, Mundolsheim poursuit activement ses efforts pour limiter son implantation. ●



MOUSTIQUE TIGRE

Des mesures de lutte contre le moustique tigre sont également engagées, notamment à travers des actions de sensibilisation (voir le précédent Mundo Mag). La commune s'est également positionnée auprès de la préfecture pour bénéficier d'un lâcher de moustiques tigres mâles stériles. ●